

Décryptage

# Malaise étudiant : pour les écoles d'art, leurre des annonces

Article réservé aux abonnés

Face à la précarité grandissante au sein des établissements d'art qui subissent de plein fouet l'inflation, le ministère de la Culture a annoncé mardi le déblocage de 2 millions d'euros. Une mesure insuffisante selon les acteurs du milieu.



Les étudiants et personnels de l'école d'art de Toulouse occupent les locaux de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), représentante de l'Etat, le 13 mars. (Patrick Batard/Hans Lucas. AFP)

par [Claire Moulène](#)

publié le 28 mars 2023 à 18h21

Deux millions d'euros et une mission express confiée à Pierre Oudart, directeur de l'école des Beaux-Arts de Marseille et ancien délégué aux arts plastiques. Voilà, tel qu'annoncé en conférence de presse mardi, le remède prescrit par le ministère de la Culture pour répondre au [malaise grandissant dans les écoles d'art](#). Suffisant ? Pas vraiment selon les représentants des écoles d'art qui demandaient un fonds d'urgence de 20 millions d'euros.

**Tribune**

**TRIBUNE**

L'Etat ne doit pas abandonner les écoles d'art et de design

Tribunes

24 févr. 2023 **abonnés**

Depuis la rentrée scolaire, la colère ne cesse de gagner du terrain dans les écoles d'art. Plus particulièrement dans les 33 écoles territoriales du réseau national qui compte 45 établissements (les autres étant sous tutelle directe du ministère de la Culture et donc moins dépendantes des subsides et du bon vouloir des collectivités). En cause, la précarité grandissante au sein de ces écoles qui subissent de plein fouet l'inflation, avec une explosion de la facture d'électricité dans des structures qui sont souvent de véritables passoires thermiques, mais aussi l'augmentation du coût des matériaux dont ces écoles sont de grosses consommatrices, et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, salué par tous, mais qui a plombé les finances de ces établissements administrés par les collectivités territoriales qui refusent de remettre au pot.

## Appauvrissement généralisé

Résultat, un peu partout en France, de Valenciennes à Poitiers, Angoulême, Aix, Bourges, Bordeaux, Toulouse ou Lyon, des écoles suppriment des postes d'enseignants, ferment des ateliers ou renoncent à faire venir des personnalités du monde de la culture, faute de moyens, tout en augmentant les frais d'inscription des étudiants. De ce fait, et [en réaction à la réforme des retraites](#) contre laquelle les étudiants en art sont particulièrement mobilisés, sur les 33 écoles territoriales, 32 sont actuellement occupées. Tandis que les AG et les manifestations, portées par une génération d'étudiants de plus en plus politisés (ils sont 8 400 au sein des écoles territoriales) et qui peuvent désormais compter sur leur propre organisation syndicale, le Massicot, se sont multipliées ces dernières semaines. Tous, désormais unis au sein de l'inter-organisation des écoles d'art et de design en lutte née début janvier, dénoncent un appauvrissement généralisé et un système inégalitaire pour des écoles qui délivrent pourtant les mêmes diplômes que les écoles nationales.

Le 13 mars, une délégation composée de représentants des écoles, enseignants, étudiants, délégués syndicaux du Snap, du Snéad, du Staa ou du Massicot et des associations comme La buse qui défend les «travailleurs de l'art», avait rencontré des représentants du ministère de la Culture, dont Noël Corbin, le délégué à la transmission et aux territoires. On leur avait alors promis d'étudier les situations au cas par cas après un état des lieux mené par chacun des Drac sur les territoires, et de revenir dans la quinzaine avec des réponses. C'est chose faite aujourd'hui avec l'annonce du déblocage d'un fonds d'urgence de 2 millions d'euros.

## Dépendance locale

Regrettant «l'effet ciseau» qui entame aujourd'hui la solidité des écoles territoriales et rappelant que la dotation du ministère de la Culture ne représente actuellement que 10 % contre 90 apportés par les collectivités, le ministère insiste sur le fait que ces 2 millions d'euros «représentent une augmentation significative de 14 % de la dotation globale à ces établissements». «La ministre fait en un an ce qui a été fait en dix ans», affirme la rue de Valois dont on rappelle que «la boussole reste les conditions de vie des étudiants».

Autre initiative, au-delà de «cette mesure d'urgence» : assurer la soutenabilité du réseau des écoles territoriales dans le futur. Le modèle même de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC), créé en 2011 et qui place de fait les écoles d'art territoriales dans une situation de dépendance locale, pourrait être questionné. L'harmonisation des salaires entre

profs des écoles nationales et profs des écoles territoriales sera également sur la table. Tout comme la mutualisation des concours, pour éviter aux étudiants de faire le tour de France.

Sont aussi dans le collimateur du ministère l'insertion professionnelle (comprenez, les écoles d'art sont-elles un secteur rentable ?), ainsi que l'équilibre du maillage territorial avec une évaluation des régions plus ou moins bien dotées en matière d'établissements publics, mais aussi privés (ce qui pourrait déclencher une nouvelle fois la colère des représentants des établissements publics qui défendent la spécificité et la nécessité de leur modèle). C'est Pierre Oudart, habitué de la maison puisqu'il fut délégué aux arts plastiques mais aussi au fait de la situation puisqu'il dirige depuis 2017, l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (Inseamm), qui aura la lourde tâche, en cette période très tendue, de démêler ces questions et de rendre ces premières préconisations avant l'été.

## **«Ces 2 millions d'euros sont largement insuffisants»**

Selon un représentant de l'inter-organisation des écoles d'art et de design en lutte créé en janvier, *«c'est le scénario que l'on craignait, ils nous jettent quelques miettes, alors que nous préconisons un fonds d'urgence de 20 millions d'euros, [estimé de son côté à 12 millions par l'association des écoles d'art en France, ndlr] ces 2 millions d'euros sont largement insuffisants voire indignes»*. Sur la méthode ensuite, on s'étonne que le ministère *«commande un énième rapport quand il a déjà tous les éléments»* et l'on espère que Pierre Oudart, en charge de la mission, saura associer les représentants des écoles comme cela avait d'abord été évoqué lors de la réunion du 13 mars.

Pour l'école d'art de Valenciennes, en tout cas, les choses semblent pliées. Très fragilisée depuis plusieurs années, l'Esad, établissement bicentenaire, subit le désengagement progressif de la mairie de droite, principale tutelle financière. Alors que le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) n'a autorisé l'établissement à délivrer des diplômes uniquement que pour les étudiants rentrés en septembre 2022, le ministère se désengage à son tour. *«L'Etat a pris toutes ses responsabilités et rien que ses responsabilités»*, temporise la rue de Valois, rappelant que le Hcéres est un organisme indépendant, qu'ils ont abondé à hauteur de 60 000 euros pour garantir la fin du parcours des étudiants déjà engagés dans la filière, et qu'il revient *«désormais aux autres financeurs de se positionner»*. Quant à la fermeture prévisible du site, si on estime au ministère de la Culture qu'il est *«prématuré»* d'en parler, on se défousse en rappelant que la décision ne leur appartient pas.